

BILLY infos



PROJET UN CENTRE AQUATIQUE DANS VOTRE CENTRE VILLE

P.8



Fermeture des services municipaux

Le stade fermera ses portes pendant les vacances de Noël du **JEUDI 23 DÉCEMBRE 2021** – 21h30 jusqu'au **DIMANCHE 2 JANVIER 2022** au soir.

Reprise le **LUNDI 3 JANVIER 2022**.

La médiathèque et le cyberbase : du **24 DÉCEMBRE** au **1^{ER} JANVIER**. Réouverture le **2 JANVIER 2022**.

La piscine Louis Aragon : du **17 DÉCEMBRE** au **1^{ER} JANVIER**. Réouverture le **2 JANVIER 2022**.

Noël dans les écoles

Distribution des jouets dans les écoles maternelles :

- Ecole S. Lanoy : le jeudi 16/12 à 9h15.
- Ecole Sévigné : le jeudi 16/12 à 10h45.
- Ecole Louise Michel : le vendredi 17/12 à 10h30.

Distribution des coquilles et chocolats dans les écoles primaires (au niveau de la grille) :
Le vendredi 17 décembre à 16h45.

Rencontres sur le marché

Afin de partager un moment de convivialité, les élus seront présents sur le marché le **DIMANCHE 19 DÉCEMBRE**, devant le centre Pablo Picasso. Vin chaud et chocolat chaud vous seront offerts.

Bruno TRONI, maire, et l'ensemble du conseil municipal vous convient à la cérémonie de présentation des vœux le **DIMANCHE 9 JANVIER 2022** à 10h.



Collecte d'encombrants

JEUDI 9 DÉCEMBRE DÈS 7^H

Petits rappels :

- 1m³ maximum par collecte
- Pas d'objet de plus d'1m60 ou de plus de 40 kg
- Certains objets sont exclus de la collecte : déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, cartons, tout produit chimique (peinture, lasure...), tôles en fibrociment, pneumatiques, bonbonnes à gaz, vitres, miroirs et fenêtres munies de leurs vitres.



Marchés de Noël des APE :

- Ecole Voltaire / Sévigné : mardi 14 décembre de 9h à 18h à la salle Germinal.
- Collège David Marcelle : vendredi 17 décembre de 9h à 18h dans la salle polyvalente.



Ils se sont dit oui !



Le 9 octobre, Fadila Briki, adjointe au maire, recevait le consentement de **Sabrina Rivière**, assistante dentaire, et de **Guillaume Kolodziejczak**, chef de chantier.



Le 23 octobre, Nicolas Plancart, employé commercial, et Maxime Cazenave, coiffeur, se sont dit oui en la maison commune ne présence de Laure Avit, adjointe au maire et d'Aurore Mopty, conseillère municipale déléguée.

Félicitations aux jeunes mariés !

Naissances

Yasmina Mezgane, le 07-10 à Lens ;
Ivar Demeulemeester, le 16/10 à Seclin ;
Ayden Masciave, le 23-10 à Lens ;
Jibril N'Kuli, le 26-10 à Arras ;
Manel Temmar, le 26-10 à Lens ;
Gioia Flammia, le 28-10 à Arras ;
Rose Szymczak, le 28-10 à Arras ;
Issam Idboukdir, le 29-10 à Lens ;
Kelyo Fauquembergue, le 30-10 à Lens ;
Romy Sarpaux, le 30-10 à Lens.

Décès

Ghislaine Boisseau ép. Constantinho, 85 ans ; **Jean-Noël Clique**, 48 ans ; **Simonne Bouchez ép. Lefebvre**, 94 ans ; **Marie Rabanel ép. Condracq**, 95 ans ; **René Albert**, 74 ans ; **René Mouche**, 69 ans ; **José Lelong**, 58 ans.

Sommaire

- **P.4 et 5** : Précarité énergétique, un défi économique et écologique au quotidien.
- **P.6** : Un automne sous le signe du souvenir.
- **P.7** : Une programmation culturelle riche pour la fin d'année.
- **P.8 et 9** : Un centre aquatique dans votre centre-ville !
En route vers les J.O 2024.
Rejoignez la marche nordique avec les CBM athlétisme !
Des vacances d'automne au rythme du sport.
- **P.10** : Commerces : une nouvelle enseigne et une prestation inédite.
- **P.11** : Tribunes libres.

Billy-Infos
Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny

Mairie, rue Jean Jaurès

62420, Billy-Montigny

Tél : 03 21 13 81 13

Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr

Site web : www.billy-montigny.fr

Facebook : [/ville.billy.montigny](https://ville.billy.montigny)

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception
graphique et impression :

Service communication



Édito

Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

A l'approche de la fin d'année, la vie quotidienne se déroule presque normalement. Pour autant, l'inquiétude face à une cinquième vague de l'épidémie se profile et nous rappelle que la COVID-19 est bien présente. C'est pourquoi la vigilance reste de mise et pour y répondre, nous poursuivons la campagne de vaccination, et notamment pour la troisième dose, en partenariat avec nos villes voisines.

A Billy-Montigny, la programmation culturelle s'est tenue et le public a répondu présent. En parallèle, de nombreuses initiatives entreprises par notre municipalité ont abouti, sont en cours et se dessinent. En effet, c'est avec fierté que nous pouvons annoncer que le projet du centre aquatique avance concrètement ! Située en plein centre-ville, cette nouvelle infrastructure de pointe complètera une offre en matière de sport déjà conséquente.

Les fêtes de fin d'année sont pour bientôt et les agents municipaux ont revêtu la commune de sa parure lumineuse. A cette occasion, nous vous donnons rendez-vous pour plusieurs événements autour de Noël. D'ici là, prenez soin de vous.



*Votre amie,
Bruno Troni*

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Economie et écologie : un défi au quotidien

Selon la loi Grenelle II, est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat énergétique.

Sur la Communauté d'agglomération Lens Liévin :

- 25 % de la population vit sous le seuil de pauvreté
- 39,4 % des locataires vivent sous le seuil de pauvreté et 37,5 % des moins de 30 ans

Le radiateur éco-electrique

Vous êtes propriétaire d'un logement chauffé à l'électricité ? au bois ou au fioul ? Passez au radiateur Inertie Basse Consommation et réalisez jusqu'à 45% d'économies par rapport à un convecteur.

mail@eu.quotes-expert.com



Etat des logements sur la CALL

- Un parc ancien, 53% des logements ont été construits avant les premières réglementations thermiques.
- 3% des logements manquent encore du confort sanitaire de base: absence d'un des éléments (eau courante, installation sanitaire, WC intérieurs).
- 79% des logements disposent de tous les éléments de confort.
- 10,3% du parc privé potentiellement indigne.

- Selon le Taux d'Effort Energétique, 11,9 % des ménages (soit 3,5 millions de ménages) étaient en situation de précarité énergétique en France métropolitaine en 2019
- Selon l'indicateur de ressenti du froid, 14 % des ménages ont souffert d'une sensation de froid chez eux au cours de l'hiver 2019-2020.

Les conséquences de la précarité énergétique :

- Difficultés de paiement des factures: recours aux aides (assistance), endettement, utilisation d'autres budgets, restriction voire privation.
- Conséquences techniques: utilisation d'équipements dangereux (incendie), air malsain, humidité, moisissures et détérioration à terme.
- Conséquences sanitaires: risques d'intoxication (CO) ou de brûlure avec des équipements dangereux, ambiance froide et humide facteur de maladies (respiratoire, arthrite...).
- Conséquences sociales: stress lié au froid, fatigue accrue, repli sur soi, vie sociale et morale difficile.

Comment agir ?

Le rôle de l'ADIL

* Agir sur les ressources dans le cadre d'un Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) :

- Accompagnement budgétaire
- Plan d'apurement des dettes
- Accès aux droits

* Agir sur les besoins:

- Education et accompagnement à l'usage au domicile
- Prêt pour l'achat de mobilier ou d'électroménager auprès de la CAF

* Agir sur la fourniture d'énergie :

- Chèque énergie
- Fonds Solidarité Logement
- Médiateur national de l'énergie (litige, changement de fournisseur)
- Aides extra-légales aux factures d'énergie (CAF/MSA, organismes de retraite complémentaire, secteur caritatif)

* Agir sur les conditions d'habitat :

- Médiation locative
- Mise en œuvre des dispositifs de lutte contre l'habitat non-décent (tribunal d'instance), insalubre (Maire, Préfet)
- Aide et orientation dans le choix des travaux (Espace Conseil FAIRE)
- Dispositifs d'aides financières aux travaux (publics et privés)

Agence Inter Départementale
d'Information sur le Logement
Charlotte Kopaczewski
contact@adilnfdc.fr
ckopaczewski@adilnfdc.fr
03.59.61.62.59

L'ADIL exerce une activité d'information reconnue d'intérêt général depuis le décret du 6 novembre 2007. Cette reconnaissance s'inscrit dans le Code de la Construction et de l'Habitation.

L'ADIL donne des conseils personnalisés, neutres et gratuits pour les questions juridiques, fiscales, financières en rapport avec le logement. Cette information, avant tout préventive, permet à l'utilisateur de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées à son cas.

Concernant la lutte contre l'habitat indigne, l'ADIL :

- * explique des droits et des obligations des bailleurs et des locataires,
- * oriente les parties afin d'aider dans les interventions
- * revient sur les mesures d'hygiène, la décence du logement
- * aide à la rédaction de courrier types
- * travaille avec les différentes instances
- * explique la procédure et le recours au juge
- * élabore des solutions amiables
- * suit les démarches pour les dossiers les plus importants.

INFOS LOGEMENT INDIGNE 0806 706806

La prévention des expulsions :

L'ADIL explique les démarches, envisage les solutions avec les bailleurs et les locataires: accès aux aides, apurement, intervenir le plus tôt possible pour diminuer le nombre de procédure et donc d'expulsion.

Numéro Vert Gratuit 0 805 29 62 62

La lutte contre la précarité énergétique L'ADIL a divers champs d'intervention :

- Locataire rencontrant un problème avec sa facture d'énergie: orientation des actions à effectuer auprès du fournisseur, saisine du médiateur de l'énergie afin de résoudre le litige, intervention éventuelle du bailleur
- Habitat présentant des problèmes de non décence : orientation des démarches à effectuer auprès du bailleur afin de rendre le logement décent (empêcher les infiltrations d'air, d'eau, évoquer la possibilité d'agir sur l'isolation).
- Démarchage abusif: aide à la création d'un dossier de surendettement suite à des situations de difficultés financières résultant d'un démarchage abusif et de signature de prêt (pompe à chaleur par exemple)



Commémoration du 11 novembre



Le 11 novembre 1918 à 5h15 est signé l'armistice qui met fin provisoirement aux combats de la première guerre mondiale. Cette guerre qui a vu la victoire des alliés sur l'Allemagne a fait plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils.

C'est dans un train d'état-major du Maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne, que les représentants allemands et alliés se sont réunis afin de signer la fin des combats. Cette guerre est officiellement terminée le 28 juin 1919 avec le traité de Versailles.

Afin de perdurer le devoir de mémoire, une délégation composée de Bruno Troni, maire, d'élus du Conseil Municipal, de l'harmonie municipale

de Méricourt, des portedrapeaux et des représentants d'associations patriotiques et locales, s'est rendue au monument rue Etienne Dolet afin de rendre hommage aux hommes, femmes et enfants tués par les allemands. Le cortège s'est ensuite retrouvé au Centre Pablo Picasso, où le premier magistrat a rappelé à l'assistance le nombre de morts qu'a causé cette guerre et qu'il ne fallait pas oublier ce drame, afin qu'il ne se répète plus.

Hommage à Guy Môquet

Il y a 80 ans, un jeune résistant communiste, du nom de Guy Môquet, fut fusillé par les allemands à l'âge de 17 ans. Dans sa prison, il avait écrit une lettre émouvante à sa mère en lui disant ces quelques mots : " 17 ans et demi. Ma vie a été courte. Je n'ai aucun regret si ce n'est de vous quitter tous... ". Ce jeune martyr, né le 26 avril 1924 à Paris, fut la proie des nazis ainsi que 26 de ses camarades à Châteaubriant, en représailles à la mort du lieutenant-colonel allemand Karl Hotz.

Afin de perpétuer son souvenir, le premier magistrat de la ville, Bruno Troni, accompagné de nombreux élus, a procédé à un dépôt de gerbe au Carré des Fusillés au cimetière. Ensuite, Saana Sicé, service civique de la commune, a procédé à la lecture de la lettre de Guy Môquet dans laquelle il dit aussi " *Ce que je souhaite de tout mon cœur, c'est que ma mort serve à quelque chose* ".



Visite des élus au cimetière



Comme chaque année, le 1^{er} novembre, Bruno Troni, Maire, accompagné d'élus municipaux, est allé rendre hommage à ses prédécesseurs disparus. A cet effet, plusieurs sépultures avaient été préalablement fleuries par les espaces verts de la commune. La délégation municipale a pu également s'assurer que le cimetière était toujours très bien entretenu.

Agenda

Un mois riche en événements !

LES FÊTES DE LA **SAINTE BARBE** ÉDITION 2021 FESTIVAL ARTS ET FEU FETESDELASAINTEBARBE.COM

LE SAM 27 NOV.

Retraite aux flambeaux & déambulation

avec l'association Equip'Actions
Rendez-vous à la Maison de l'Enfance à 17h30
pour un départ à 18h. Final au kiosque à 19h.
Sur réservations : veuillez-vous inscrire par
message au 06/72/57/75/76 en précisant vos
coordonnées et le nombre de places

LE MER 1^{ER} DÉC.

Balade contée

avec la médiathèque
Nelson Madiba Mandela
Rendez-vous à 15h
Réservations au 03 21 49 08 59
& exposition* par les Amis de la
Fosse 10 au centre Pablo Picasso

Concert de Sylvain Tanière

au kiosque du parc Robespierre
à 18h suivi de la constitution d'un
briquet

* du 1^{er} au 5 décembre de 9h à 12h
et de 14h à 17h sauf le samedi matin.



Concert de la symphonie
DE BILLY-MONTIGNY
Direction M. Wisniewski

4 DEC. | 20H30
ESPACE CULTUREL LÉON
DELFOSSÉ

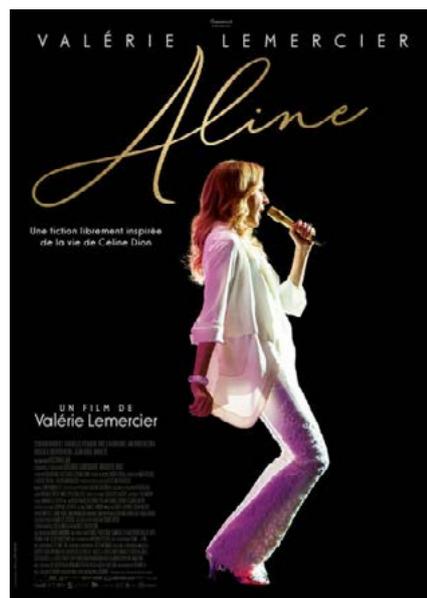
Avec la participation de la chorale
Hector Berlioz
Direction C. Vandencruiche

SAMEDI 4 DÉCEMBRE, 20h30,
Concert de la Symphonie
Billysienne avec la
participation de la chorale
Hector Berlioz à l'espace
culturel Léon Delfosse.
Entrée libre.

Vos séances de cinéma



**DIMANCHE 28 NOVEMBRE
2021, 15h,** à l'espace culturel Léon
Delfosse de Billy-Montigny.
Tarifs préférentiels à partir de 2,60 €
jusque 4,80 €. Billetterie sur place.



DIMANCHE 12 DÉCEMBRE 2021,
15h, à l'espace culturel Léon
Delfosse de Billy-Montigny.
Tarifs préférentiels à partir de 2,60 €
jusque 4,80 €. Billetterie sur place.

AU-DELA
DU SEUIL

Ma vie est un sketch...
MERCREDI 8 DÉCEMBRE 2021 À 18h

ESPACE LÉON DELFOSSÉ
Billy-Montigny - av. de la Fosse 2

Spectacle gratuit
pour les billysiens sur réservation
par message au 06 72 57 75 76
en précisant vos coordonnées et le nombre de places

MERCREDI 8 DÉCEMBRE, 18h,
Spectacle gratuit pour les
billysiens «Ma vie est un
sketch» avec la compagnie
«Au delà du seuil».
Réservations par message
au 06 72 57 75 76.

Un centre aquatique dans votre centre ville !

S'il était un temps pressenti d'agrandir la piscine municipale Louis Aragon, la municipalité de Billy-Montigny a, tout compte fait, décidé de bâtir un tout nouveau complexe afin de mieux répondre à ses ambitions en termes d'infrastructures sportives. C'est ainsi qu'un centre aquatique flambant neuf sortira de terre en plein centre-ville en 2023 !



Illustration d'étude

Le centre aquatique se situera avenue de la République, en lieu et place de l'ancienne école Rolland.



Accessibilité

- Situé sur un axe majeur desservi par le BHNS.
- 61 places de parking dont 3 PMR.
- Possibilité d'abriter 50 vélos dont 10 avec attaches.
- 10 emplacements pour motos.



Illustration d'étude



Les bassins

- 1 bassin sportif homologué pour les compétitions de 25m, composé de 5 couloirs et surplombé de gradins.
- 1 bassin d'activité (workout).
- 1 pataugeoire.
- 1 bassin balnéo.



Vestiaires

- 4 vestiaires collectifs.
- 18 cabines individuelles dont 2 PMR et familiales avec lavabo et table à langer.
- Espaces déchaussage et beauté.
- Douches, sanitaires et espace bébés.



Le cadre extérieur

- 2 solarium minéraux.
- Un espace vert zen contemplatif.

Espace public

- Square engazonné.
- Parvis composé de bancs.

Du handball et une officialisation

Bruno Troni, maire, et Fadila Briki, adjointe au maire déléguée aux sports, à la jeunesse et à la santé, ont officialisé conjointement avec Bruno Pieckowiak, président du Comité Départemental Olympique du Pas-de-Calais, le partenariat avec le Club Olympique qui accompagnera la municipalité de Billy-Montigny lors des prochains Jeux-Olympiques 2024.

Cette officialisation a eu lieu lors du tournoi inter-comité des Hauts-de-France, réunissant la crème des handballeurs de la région nés en 2007 et 2008 au complexe Otello Troni.

Les équipes représentant nos cinq départements ont disputé de belles rencontres et ce sont les joueurs du Nord qui ont remporté la finale.



Athlétisme

Envie de faire de la marche nordique ?

Depuis quelques mois, la section Athlétisme des Carabiniers de Billy-Montigny propose de la marche nordique. Les séances ont lieu 3 fois par semaine : les mardis, jeudis et samedis matin.

C'est quoi la marche nordique ? C'est un sport de plein air qui consiste en une marche accélérée avec des bâtons de marche spécifiques, généralement en matériau composite. Ce sport, extrêmement populaire dans les pays scandinaves, se pratique été comme hiver. Dérivée du ski de fond, la marche nordique est différente de la marche athlétique en raison de l'utilisation de bâtons et par le fait que le marcheur ne peut pas être disqualifié pour jambe non tendue.

Les séances de marche nordique durent généralement de une



à deux heures, précédées d'échauffements gymniques et suivies d'étirements. Majoritairement pratiquée en activité de loisir, la marche nordique fait l'objet de compétitions sportives. En France, ce sport est rattaché à la Fédération française d'athlétisme qui a lancé, depuis septembre 2014, le Marche Nordique Tour.

Pour information, les CBM

Athlétisme organisent une marche de la nouvelle année. Elle aura lieu le dimanche 9 janvier 2022.

Deux choix sont proposés : 10 km (départ 10^h) et 15 km (départ 9^h30) du stade Paul Guerre. Inscriptions (10€), ouvert à toutes et à tous. Prêt de bâtons possible sur demande préalable. Le verre de la nouvelle année sera servi et un t-shirt de la manifestation sera offert.

Vous pouvez retrouver les dates et lieux des sorties sur leur page facebook « Marche Nordique Billy Montigny »

Centre de loisirs

Des vacances sous le signe du sport !

Lors du centre de loisirs d'octobre, plus de 65 enfants par semaine ont pu s'initier au handball, à la boxe, à l'athlétisme et même à la pétanque lyonnaise grâce aux associations sportives de la ville.

Les valeurs olympiques et paralympiques ont donc pu être transmises aux enfants à travers de nombreux ateliers.

N'oublions pas non plus la piscine municipale Louis Aragon, les animations ufolep, la patinoire, le cinéma à l'espace culturel Léon Delfosse et pour clôturer la session d'automne,



le parc d'attraction à « la mer de sable » pour les moments de détente.

Bien entendu nos sportifs olympiques ont tous remporté la médaille d'or car comme le

dit la devise, l'important est de participer !

Un grand merci a été adressé aux associations pour leur implication.

VIE COMMERCANTE

Nouveau commerce

Un autre regard sur les obsèques

Ouverte depuis vendredi 22 octobre, la nouvelle enseigne funéraire est située au 14 rue Jean Jaurès, face à la mairie, attenante à l'église et à deux pas du cimetière communal.

Billysien depuis toujours, le gérant Yann Gauer, est dans le métier depuis 2018. Depuis, il a gravi les échelons et c'est avec fierté qu'il s'installe désormais à Billy-Montigny.

Yann a la volonté de briser les clichés et d'apporter un autre regard sur son métier. Il accompagne les familles endeuillées du début jusqu'après les obsèques, en proposant

une organisation complète des funérailles. Il est disponible 24h/24, 7j/7 et rend visite à domicile sur rendez-vous.

Dans sa volonté de s'investir pour la communauté billysienne, le gérant se fournit chez votre fleuriste billysien pour les compositions florales.



Horaires :

Du lundi au vendredi :
9h-12h et 14h-17h30
Samedi Fermé
Dimanche: 9h-13h sur
le marché dominical

Contact :

Tél : 03 21 28 73 31
Mail : pftelle-gauer@
hotmail.com
Facebook : PF De Billy-
Montigny Telle-gauer

Développement

Votre relooking de A à Z

Le salon de coiffure, situé au 1 rue de Rouvroy, propose désormais un service inédit dans la commune.

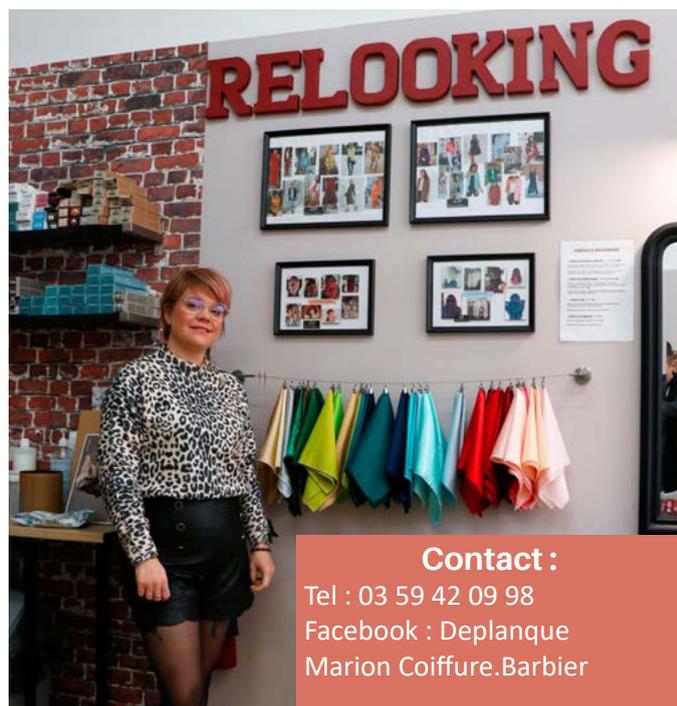
Marion Delplanque, coiffeuse-barbière-visagiste, a une nouvelle corde à son arc suite à l'obtention d'une certification.

Homme ou femme, vous pouvez bénéficier en plus de votre coiffure, d'un relooking complet et personnalisé en adéquation avec votre morphologie, votre

teint et autres caractéristiques. Selon la formule choisie, la professionnelle vous accompagnera même en boutique pour sélectionner avec vous le vêtement idéal.

Horaires :

lundi 09h30 - 18h
mardi 09h30 - 18h
mercredi 13h30 - 18h30
jeudi 09h30 - 18h30
vendredi 09h30 - 19h
samedi 09h30 - 16h



Contact :

Tel : 03 59 42 09 98
Facebook : Deplanque
Marion Coiffure.Barbier

Aide à l'installation des commerces et aide à la rénovation des façades Comment y prétendre ?

Pour les commerces qui s'implantent sur notre territoire, une aide forfaitaire, destinée à couvrir une partie des frais d'installation, sera attribuée à hauteur de 3 000€ maximum.

Pour les façades commerciales, l'aide bénéficiera aux propriétaires ou aux locataires qui rénovent leurs façades. Elle sera accordée pour tous travaux visibles depuis la voie publique et uniquement pour la partie basse du commerce.

Les dossiers seront examinés par le conseil municipal et une suite sera donnée aux commerçants.

Renseignements : Hôtel de Ville
rue Jean Jaurès - 03 21 13 81 13
secretariat-general.bm@orange.fr
Site internet : www.billy-montigny.fr

Pour la liste d'Union Républicaine

Alors que les élections présidentielles approchent à grands pas, Emmanuel Macron multiplie les déplacements à travers le pays.

Il y a peu, c'est au Congrès des maires de France que le Président rodait un discours de campagne et tentait de convaincre son auditoire du bienfondé de sa politique. Aucun regret, aucun remords, aucune once d'autocritique pour ce chef de l'Etat plein d'arrogance venu légitimement recueillir les applaudissements chaleureux des élus locaux ! Tout juste a-t-il consenti à parler de « malentendus » au début de son mandat, malentendus vite dissipés grâce à son fabuleux sens de l'écoute et du dialogue...

Emporté par cette conviction d'avoir agi au mieux durant son quinquennat, Emmanuel Macron a parlé de sa volonté inébranlable de *« remettre de l'action publique au contact de nos concitoyens »*, oubliant au passage que les services

publics continuent d'être sacrifiés pour des raisons financières. Sur ce point d'ailleurs, ceux qui attendaient des annonces fortes concernant notamment le système hospitalier, en sont pour leurs frais. Ainsi, s'il a parlé numérisation, gouvernance ou encore « débureaucratization », le fait que les fermetures de lits se soient poursuivies sous son règne semble lui être sorti de la tête.

Qu'il s'agisse du logement, de l'éducation, de la sécurité intérieure, de la déconcentration ou encore des dotations apportées aux collectivités locales... tout, selon lui, a été mis en œuvre pour donner aux maires les clés de la réussite ! S'il y a des problèmes, ils résultent *« d'erreurs du passé »* -comprenez *« gouvernements précédents »*- ou du fait que les actions enclenchées doivent encore se poursuivre -traduisez *« réalisez-moi »*-.

Les maires ne peuvent pas se contenter de cette autosatisfaction

déplacée, pas plus que des quelques mots de « gratitude » lancés par le chef de l'Etat. En effet, ces dernières années, dans les collectivités locales, les luttes se sont poursuivies contre des fermetures de classes, de commissariats, de trésoreries..., pour maintenir de la cohésion sociale dans des quartiers trop souvent oubliés ou encore pour organiser la solidarité autour de celles et ceux qui souffrent du chômage, du mal-logement, de la faiblesse de leur pouvoir d'achat.

« Il y a peu de mes prédécesseurs qui ont passé autant de temps à débattre avec les maires partout à travers la France », s'est enorgueilli Emmanuel Macron. En leur temps, les « gilets jaunes » aussi ont eu droit à un « grand débat », mais pour quel résultat ?

• Pour le groupe majoritaire

Pour la liste Rassemblement National

**Tribune
non-parvenue**

Pour la liste La Renaissance Billysienne

**Tribune
non-parvenue**

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.

LES GRANDS THÉÂTRES / JÉROME FOUCHER PRÉSENTENT

LÉA FRANÇOIS

ALEX GOUDE

JANE RESMOND



CACHE MOI SI TU PEUX!

**DIM
16
JAN
2022
À 16^H**



**ESPACE LEON
CULTUREL DELFOSSE**

UNE COMÉDIE DE SACHA JUDASZKO ET VINCENT LEROY

MISE EN SCÈNE PAR SACHA JUDASZKO

WWW.LESGRANDSTHEATRES.COM

Tarif: 20€ - Réservations en mairie - 03 21 13 81 13

Billy-Montigny - av. de la Fosse 2